



L'écriture d'invention : écrire pour lire, lire pour écrire.

Maxime Abolgassemi

CRDP de Bretagne - coll. Lettres
ouvertes, 2001, 195 p., 14€

LU

On s'en souvient : les nouveaux sujets de l'épreuve anticipée de français ont déclenché des débats passionnés. On a pu suivre avec curiosité cette guerre des anciens et des modernes à travers les attaques et les réponses assassines de pétitionnaires en manque de combats à mener. Non seulement l'exercice traditionnel de dissertation était remis en cause - grave atteinte aux yeux de certains - mais un exercice nouveau - donc fort suspect - était introduit qui, à travers ses successives appellations (« écriture créative », « écriture d'imagination », « écriture d'invention ») focalisait les inquiétudes des enseignants.

L'ouvrage édité par le CRDP de Bretagne *L'écriture d'invention : écrire pour lire, lire pour écrire* arrive donc à point nommé. Saura-t-il soulager l'angoisse des enseignants de lycée en explicitant le bien-fondé de cette activité d'écriture ? Leur donnera-t-il quelques pistes à exploiter en classe ? Mais d'abord y trouvera-t-on enfin une définition satisfaisante de ce qu'est cette « écriture d'invention » ?

Dans son introduction l'auteur paraît vouloir tordre le cou à quelques critiques infondées. « *Les élèves vont-ils maintenant devoir inventer ce qu'ils écriront et nous, devoir noter de telles productions ? Veut-on faire de nos élèves des écrivains, à la hauteur de 80% ? Un exercice qui s'est développé au collège ne porte-t-il pas en germe une baisse des exigences du lycée ?* »

Ce qui est gênant c'est que, d'une part, ces questions soient mises sur le même plan, d'autre part que l'auteur n'y réponde pas vraiment. Par exemple, un petit rappel des programmes de collège aurait peut-être évité de faux débats en montrant combien les nouveaux cadres théoriques et didactiques vont dans le même sens du collège au lycée. Il s'agit bien de former un citoyen, un lecteur qui ne se laisse pas abuser, un scripteur pas trop malheureux et lucide. Dans cette optique, on comprend mieux le refus de modéliser les techniques par des exercices codifiés. De la même manière que les enseignants de collège ont tout à gagner en allant voir ce qui se passe à l'école primaire, les enseignants de lycée pourraient au moins se renseigner sur les démarches pratiquées en collège avant de vouloir à tout prix s'en démarquer par une survalorisation du littéraire.

« L'écriture d'invention est l'auxiliaire passionnant d'une démarche pédagogique globale, et l'exemple des textes littéraires vise à faire mieux lire, écrire, commenter nos élèves. »

La suite témoignera surtout du souci de mieux faire commenter ! Ce souci se lit déjà à travers le parti-pris affirmé dès l'introduction. « *Je tenterai surtout de montrer comment l'écriture d'invention est profitable lorsqu'elle questionne des textes qui, en eux-mêmes, mettent en œuvre des réécritures.* ». Une petite note page 31 donne un éclairage troublant sur ce parti-pris. En évoquant la correction des devoirs, l'auteur avait écrit à juste titre : « *Cela ne dispense pas le professeur de mettre parfois la main à la pâte, et de donner sa contribution à un exercice. Les élèves l'attendent, surtout quand la question est ambitieuse et un peu technique.* » Il ajoute en note : « *Heureusement nous pouvons tricher et recourir à des exemples d'écrivains, que je multiplierai dans la seconde partie...* » Faudrait-il ne pas désespérer « Billancourt » ? Pourquoi pas...

Dans une première partie, l'auteur tente de définir l'écriture d'invention. « *L'invention réfère ici à 'l'inventio' de la rhétorique classique* » Il était bon de le rappeler « *la modalité recommandée est donc de s'appuyer sur des textes pour en faire écrire un autre par les élèves.* »

Une typologie des exercices d'écriture d'invention est proposée. L'auteur distingue donc trois opérations possibles selon le statut du texte de support :

- Si le texte est considéré comme un « *micro-corpus utilisé comme hypotexte* » l'élève peut jouer avec certains paramètres du texte, il peut transposer, réécrire par des procédés ou changer la visée du texte : on lui demande là une « *réécriture* ».
- Si le texte est un « *micro-corpus utilisé comme texte cadre* » l'élève peut amplifier, réduire une partie du texte : on lui demande une « *greffe* ».
- S'il y a un « *macro-corpus* » : l'élève doit produire une « *écriture* » longue ou réinvestir dans son écrit des procédés repérés dans d'autres textes.

On peut s'interroger sur la pertinence de ces distinctions entre « *écriture* », « *réécriture* » et « *greffe* » ! C'est d'ailleurs le principal reproche qu'on peut faire à cet ouvrage : desservi par une mise en page brouillonne, ce manque de clarté se retrouve au plan notionnel. Maxime Albolgassemi parle de « *vrai texte* », d'« *écriture* » de « *réécriture* » de « *fiction* » sans éprouver le besoin d'explicitier ce qu'il entend par là. De même les objectifs de cette écriture d'invention ne sont pas très clairs. Certes, cet exercice « *pousse l'élève à approfondir sa compréhension du texte étudié* », il « *communique aux élèves du plaisir à écrire* », mais on est étonné de lire plus loin « *Bien sûr, les petits textes obtenus ne sont pas en soi dignes d'exploits d'écriture, mais ce n'est jamais le but de l'écriture d'invention* ». Dans le sous-titre « *écrire pour lire, lire pour écrire* », l'auteur a nettement privilégié la première proposition.

La présentation de la deuxième partie participe à nouveau d'un manque de clarté manifeste. Nous sont proposées des analyses des « *notions de parodie et de pastiche* » auxquelles s'ajoutent des chapitres dont on voit mal comment ils s'articulent les uns aux autres : « *L'apologue : l'exemple des fables* » « *La poésie* » « *D'autres pratiques autour de l'Oulipo* ».

Dans le premier de ces chapitres, plusieurs pages sont consacrées au *Chapelain décoiffé, exemple canonique de la parodie ludique*. Quelques notes bibliographiques seront utiles aux professeurs soucieux de proposer à leurs élèves des exemples de parodies et de pastiches. Les propositions de pratiques de classe sont réduites à peu. De même, le chapitre concernant les fables propose aux enseignants désireux de rafraîchir leur mémoire des éléments d'histoire littéraire fort érudits et des analyses de réécriture d'écrivains fort pertinentes. Maxime Albolgassemi doit être un professeur passionné et passionnant lorsqu'il s'agit d'analyser les textes littéraires. Les questionnaires qu'il propose et les consignes d'écriture sont malheureusement bien vagues ! Qu'attendre d'un élève à qui on demande : « *En quelques lignes, détaillez comment Anouilh a fait pour écrire sa fable à partir du modèle. Procédez de la même manière à partir d'une fable que vous choisirez.* » ?

Il y a pourtant des pistes intéressantes pour le lecteur que n'auront pas découragé la présentation maladroite et le manque de méthode. Un travail original sur de courts poèmes de René Char ou des exemples de consignes pertinentes à partir d'un extrait de *La Double Inconstance* de Marivaux témoignent du travail certainement exigeant mené en classe par l'auteur de l'ouvrage. Par contre, on est surpris de ne pas trouver sous la plume de ce professeur apparemment très cultivé, une vraie réflexion sur les enjeux de l'écriture, au-delà tout de même de la préparation au « *sujet 1* ».

Mais le grand écart qu'il tente entre son désir de séduire et de rassurer ses collègues et celui d'être au plus près des Instructions Officielles est une entreprise déjà bien risquée !

Geneviève RECORIS

MODERNITE

Platon, dans son ouvrage sur « les lois », préconisait déjà un corps de « magistrats chargés de veiller à l'aménagement, à la surveillance des écoles et de la fréquentation scolaire ».



Du signe à l'écriture.

Pour la Science. Dossier Hors série
Octobre 2001 / janvier 2002. 6,86€

C'est un ouvrage collectif,¹ composé d'une juxtaposition d'articles de chercheurs s'intéressant pour des raisons diverses à l'écriture : des historiens, des linguistes, des archéologues... La revue est divisée en trois parties : *les naissances de l'écriture, l'évolution de l'écriture et la pratique de l'écriture*. En adoptant ce plan, les auteurs ont privilégié une approche chronologique et historique. Chacun fait état de l'avancée de sa propre étude ou connaissance du sujet, aucun article n'est consacré à une synthèse des différents points de vue. La lecture de l'ensemble permet cependant de balayer largement la question.

Dans la première partie, les auteurs se sont attachés à replacer dans l'histoire de l'humanité l'avènement de l'écriture. On y retrouve deux articles, l'un d'Anne Marie Christin, *Les origines iconiques de l'écriture*, et l'autre de Jean Jacques Glassner, *L'invention de l'écriture cunéiforme*, qui reprennent l'essentiel de leurs conférences au Congrès 2000 de l'AFL, rapportées dans les Actes de Lecture (A. L. n°73, mars 2001, pp.85 - 98). Les auteurs, d'une manière générale, réaffirment qu'il n'y a pas de berceau de l'écriture, que des écritures sont nées dans des foyers dispersés et indépendants, sans aucun lien génétique entre elles. L'écriture est diverse : dans la manière dont se présentent les signes mais aussi dans la manière d'encoder. Certains évoquent un encodage visuel de la substance sonore de la parole, point de vue que ne semble pas adopter l'ensemble des auteurs. Ainsi, pour F. d'Errico, « *L'écriture n'est pas le simple substitut de la parole et l'analyse des plus anciens systèmes de signes démontre que l'histoire de l'écriture ne peut pas être retracée comme un parcours idéal allant de la pictographie à l'écriture alphabétique* » alors que pour J. Irigoien, « *la question préliminaire lancinante est : qu'est-ce qu'une écriture ? dans le cas du grec, c'est la transcription d'un alphabet, c'est-à-dire un ensemble de signes possédant chacun sa valeur propre, qui transpose graphiquement un ensemble de sons.* »

Tout au long de la revue, le lecteur oscillera entre ces deux positions : l'écrit encode-t-il ou non de l'oral ?

La deuxième partie montre comment, au cours du temps, les écritures ont évolué et se sont transformées : elle débute par une description de l'écriture maya, se poursuit avec les écritures chinoise, grecque, arabe et se termine par la naissance de la minuscule caroline. Se détache de cette partie une double page d'un mathématicien, C. Houzel, sur l'écriture du zéro qui montre qu'avoir eu l'idée de matérialiser

par un signe la présence d'une absence a révolutionné tout un pan des mathématiques. Le zéro ne peut être une transcription de l'oral ! À notre avis, c'est cette partie qui est « la moins réussie » : la plupart des articles restent au niveau de la description et du constat de l'avancée des recherches. Mais pouvait-il en être autrement ?

Avec la troisième partie, nous entrons dans la pratique de l'écriture en découvrant des apprentissages, des écritures perverses, les créations des typographes jusqu'à l'écriture numérique liée à l'apparition de l'ordinateur. Dans la préface, en introduction à cette troisième partie, P. Vernus, égyptologue, à propos du statut de l'écriture montre que cette dernière fut, au vingtième siècle victime « *de la linguistique naissante qui eut tendance à la cantonner dans un rôle très mineur de simple véhicule secondaire des productions orales... et de l'anthropologie qui se consacrait à réhabiliter les cultures des peuples sans écriture en en inventoriant les richesses et les mérites. C'est alors que l'anthropologue, J. Goody, jeta un pavé dans la mare en publiant La raison graphique. Prenant à rebrousse poil la tendance dominante, il montra que l'écriture était un stimulus précieux dans le développement culturel de l'humanité.* » L'article qui nous a semblé le plus intéressant dans cette partie est celui de L. Murawiec, analyste politique : il rappelle la permanence de l'écrit, mémoire d'une société et montre comment l'État s'approprie l'écrit pour imposer sa culture et ses valeurs. « *À la différence de la langue qui appartient au peuple, l'écrit est affaire d'État.* »

Christiane BERRUTO et Mireille TEPPA

C'est ainsi par exemple que l'on envoie les enfants à l'école, non pas dans l'intention qu'ils y apprennent quelque chose, mais afin qu'ils s'habituent à demeurer tranquillement assis et à observer ce qu'on leur ordonne, en sorte que par la suite ils pensent ne pas mettre réellement et sur le champ leurs idées à exécution.

KANT

Réflexions sur l'éducation

¹ *Pour la Science* - Serv. abonnement - 8, rue Férou, 75278 Paris Cedex 06.

À noter, la parution chez Flammarion de *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimédia*, magnifique ouvrage collectif richement illustré, auquel ont participé près de cinquante auteurs sous la direction d'Anne-Marie Christin.